



MANUEL DE FORMATION GesPx V6
Module Chronos

Révision du :
23 août 2021

Gespx (Logiciel de gestion commerciale)

Version 6

Propriété & Usage

Tout usage, représentation ou reproduction intégral ou partiel, fait sans le consentement de Im@gin Micro est illicite (Loi du 11 Mars 1957 - Loi du 3 Juillet 1985). Ils constitueraient une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal. Tous droits réservés dans tous pays. Logiciel original développé par Im@gin Micro. Documentation Im@gin Micro. Toute utilisation, à quelque titre que ce soit, non autorisée dans le cadre de la convention de licence, est strictement interdite sous peine de sanctions pénales (Loi du 3 Juillet 1985, Art. 46).

Conformité & Mise en garde

Compte tenu des contraintes inhérentes à la présentation sous forme de manuel électronique, les spécifications visées dans la présente documentation constituent une illustration aussi proche que possible des spécifications. Il appartient au client, parallèlement à la documentation, de mettre en œuvre le progiciel pour permettre de mesurer exactement l'adéquation de ses besoins aux fonctionnalités. Il est important, pour une utilisation sûre et opérationnelle du progiciel, de lire préalablement la documentation.

Compatibilité

Im@gin Micro met en œuvre tous les moyens nécessaires pour garantir la compatibilité de ses progiciels et options avec les logiciels tiers dans leur version existante au moment du développement du progiciel concerné. Toutefois, elle ne garantit pas leur compatibilité avec les possibles évolutions des logiciels tiers. Il appartient au Client de s'informer sur leur éventuelle adéquation.

Evolution

La documentation correspond à la version référencée. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Toutefois, un document informatif additionnel peut être joint à la documentation existante pour présenter les modifications et améliorations apportées à ces mises à jour.

Les noms de produits ou de sociétés, toute image, logo ou représentation visuelle mentionnés dans ce document ne sont utilisés que dans un but d'identification et peuvent constituer des marques déposées par leurs propriétaires respectifs.

Table des matières

Description rapide du module	3
Paramétrage général du module	3
Définition des valeurs par défaut des paramètres des rappels.	4
Rappels liés aux machines	4
Types de contrôles.....	4
Opérations sur les machines	4
Rappels liés aux salariés	5
Création d'évènements à la réception ou à la facturation d'achat, pour une machine.....	6
Les évènements et rappels à la création d'une machine	6
Les évènements et rappels à la création des entretiens/contrôles d'une machine.....	6
Ecran Données Machines, création d'entretien/contrôle et modification de rappels.....	8
Les modifications de rappels	9
Les notifications de rappels	10
Le tableau de bord	11

Table des illustrations

Figure 1 - Paramètres généraux.....	3
Figure 2 - Valeurs par défauts des contrôles et opérations sur les machines	4
Figure 3 - Valeurs par défauts des contrôles et opérations sur les salariés	5
Figure 4 - Evènements à la création d'une machine	6
Figure 5 - Evènements à la création d'entretiens/contrôles d'une machine.....	7
Figure 6 - Création d'entretiens, appel de l'écran de modification des rappels.....	8
Figure 7 - Boite de dialogue de modification des rappels	9
Figure 8 - Notification de rappels.....	10
Figure 9 - Tableau de bord	11

Description rapide du module

Le module « Chronos » a pour tâche de gérer des rappels de certains événements répétitifs prédéfinis tels que les contrôles techniques, fins de locations de matériels, les examens pour des qualifications de salariés, etc.

Dans GesPx lorsque certains événements seront créés, tels des entretiens, des locations ou des périodes de garanties pour les machines ou des contrôles, examens ou certificats pour les salariés, des rappels seront aussi créés automatiquement par le système.

Lorsque que le système détectera qu'un rappel en cours est arrivé à échéance, il émettra alors une notification afin de prévenir les utilisateurs qu'un rappel est arrivé à échéance et qu'il faut s'occuper de l'évènement lié au rappel.

Exemple :

Au début de la location d'un véhicule pour une période de 3 ans il faudra penser au renouvellement de cette location (événement).

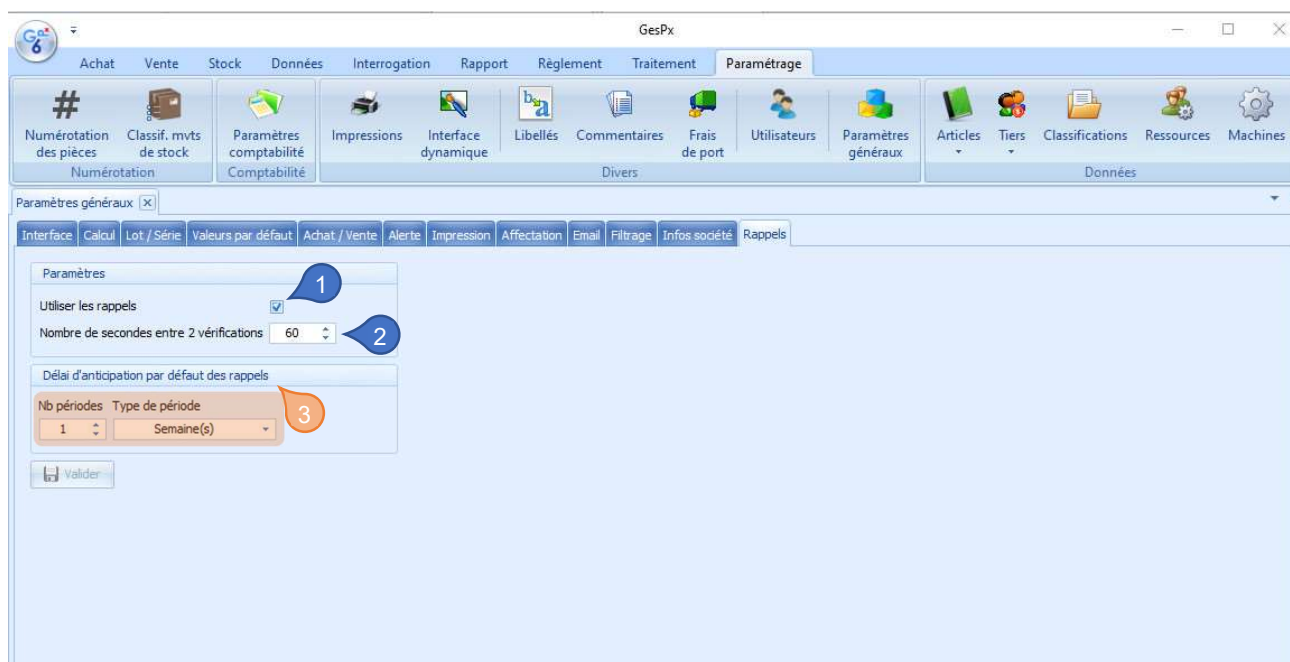
Pour penser à cet événement, le système crée un rappel, par exemple 1 mois avant la date butoir.

Lorsque le rappel sera arrivé à échéance, GesPx affichera une notification indiquant que le rappel de renouvellement de la location est arrivé à échéance et qu'il faut donc vous préoccuper de ce renouvellement.

Paramétrage général du module

Cet écran sert à définir si l'on veut utiliser les fonctionnalités du module et les valeurs par défaut de certains paramètres. Il est disponible dans le menu [Paramétrage], bouton [Paramètres généraux], onglet [Rappels].

Figure 1 - Paramètres généraux



- 1) Indique si l'on veut utiliser les fonctionnalités du module (pour tous les utilisateurs) – Ce paramètre peut être désactivé temporairement et pour l'utilisateur uniquement dans le tableau de bord (Le tableau de bord, p11)
- 2) Détermine le délai (en secondes) qui s'écoulera entre deux recherches de rappels en cours pour présenter les notifications de rappel.
Ce paramètre peut être désactivé temporairement pour l'utilisateur en cours uniquement via le tableau de bord (Le tableau de bord, p11)
- 3) Le délai d'anticipation d'un rappel est le délai qu'il faut appliquer entre un événement et son rappel.
Ce délai est défini par un nombre et un type de période.

Définition des valeurs par défaut des paramètres des rappels.

Rappels liés aux machines

Lors d'une réception (bon de réception) ou d'une facturation d'achat (Facture d'achat) le fait de renseigner certains champs va déclencher la création d'une chaîne « événement – rappel - notification de rappel ». Pour calculer automatiquement la date du rappel par rapport à celle de l'évènement, vous pouvez paramétrer les valeurs par défaut des délais d'anticipations des rappels.

Cet écran de paramétrage est disponible via :

[Paramétrage (M1)]>[Machines (M2)]>[Types de contrôles (M3)]

Figure 2 - Valeurs par défauts des contrôles et opérations sur les machines

The screenshot shows the 'Paramétrage' (M1) window with the 'Machines' (M2) sub-window open. The 'Types de contrôles' (M3) section is active, displaying a table of control types. Below it, the 'Gestion des durées et délais de rappel des opérations' section is visible, showing a table of operations with their respective durations and anticipation delays.

M3	Type de contrôle	Est périodique	Durée de validité		Délai d'anticipation		Durée de passation	
			Nb période validité	Période validité	Nb période d'anticipation	Période d'anticipation	Nb période durée	Période durée
	Entretien par défaut	<input type="checkbox"/>						
	Vidange	<input type="checkbox"/>						
	Contrôle Technique	<input checked="" type="checkbox"/>	2,00	Année(s)	1,00	Mois	1,00	Jour(s)
	Anti-pollution	<input checked="" type="checkbox"/>	1,00	Année(s)	2,00	Mois		
	VGP	<input checked="" type="checkbox"/>						
	contrôle élingue	<input checked="" type="checkbox"/>						
	Révision	<input type="checkbox"/>						
	Contrôle visite	<input type="checkbox"/>						
	Contrôle de résistance à la corrosion	<input checked="" type="checkbox"/>	5,00	Année(s)	2,00	Semaine(s)	3,00	Jour(s)
	Contrôle Machine pour test	<input checked="" type="checkbox"/>	48,00	Mois	3,00	Semaine(s)		

Opération(s)	Durée(s) par défaut		Délai(s) anticipation(s) par défaut des rappels(s)		
	Libellé	Nb période(s)	Type(s) période(s)	Nb période(s)	Type(s) période(s)
	Garantie			1	Mois
	Location	1	Mois	1	Semaine(s)
	Location longue durée	3	Année(s)	3	Mois
	Leasing	3	Année(s)	3	Mois

Types de contrôles

C'est ici que vous devez créer les types de contrôles que vous utiliserez dans d'autres parties du programme (l'affectation d'entretien/contrôles à une machine, par exemple).

- 1) Zone de saisie du nom d'un type de contrôle
- 2) Ce type de contrôle est-il périodique ?
Si oui, vous pouvez renseigner les champs suivants pour que le programme calcul automatiquement les différents éléments.
- 3) La durée de validité par défaut permet au programme de calculer automatiquement la date de fin de validité de ce type de contrôle lorsque vous l'affectez à une machine.
- 4) Le délai d'anticipation par défaut permet à GesPx de calculer automatiquement la date à laquelle il faudra vous notifier le besoin de préparer une machine à repasser le type de contrôle concerné.
- 5) La durée de passation est un champ qui n'est pas exploité, pour l'instant, par GesPx. Cette valeur indique les temps pris par ce contrôle (temps d'immobilisation de la machine).

Opérations sur les machines

Les opérations sur les machines sont les garanties, les locations, les locations longues durées et les leasings.

Cette liste est exhaustive et vous ne pouvez pas ajouter un item, ni en modifier les libellés.

Néanmoins, vous pouvez leur affecter des durées et des délais d'anticipations par défaut.

- 1) Libellé, nom de l'opération utilisée.

- 2) Durée par défaut de l'opération sur une machine.
Par exemple, dans le cas de l'illustration (Figure 2, p4), une machine sera louée en longue durée durant 3 ans (cette durée pourra être modifiable lors de la saisie d'une machine dans un bon de réception, par exemple).
- 3) Le délai d'anticipation par défaut permet à GesPx de calculer automatiquement la date à laquelle vous aurez une notification vous prévenant de la fin de validité d'une opération sur une machine.

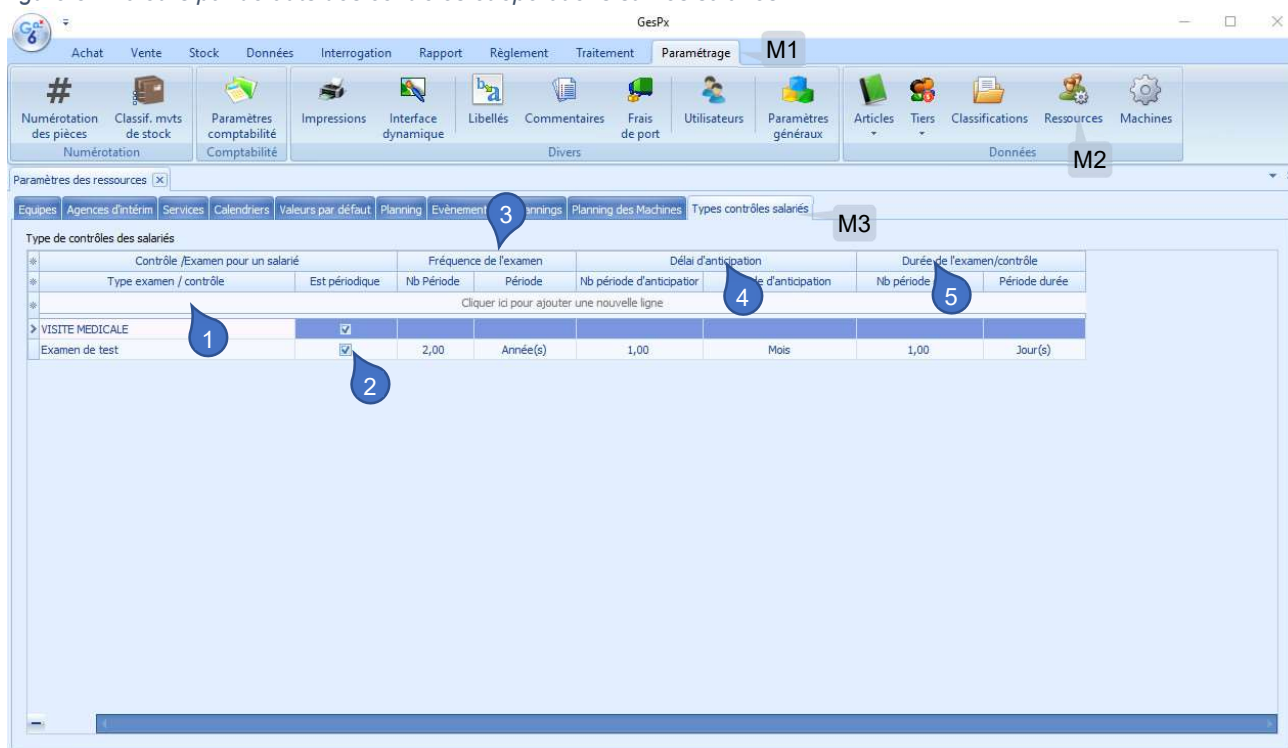
Rappels liés aux salariés

Les salariés peuvent être amenés à avoir des examens, des certifications et des contrôles qui doivent être renouvelés. Cet écran permet de paramétrer les valeurs par défaut des délais d'anticipations des rappels.

Cet écran de paramétrage est disponible via :

[Paramétrage (M1)]> [Ressources (M2)]> [Types contrôles salariés (M3)]

Figure 3 - Valeurs par défauts des contrôles et opérations sur les salariés



- 1) Nom de l'examen/contrôle (ce nom doit être unique dans la liste)
- 2) Définir si cet examen/contrôle est répétitif.
- 3) Si l'examen est répétitif, vous pouvez définir la fréquence qui sera utilisée par défaut pour le calcul automatique des dates de prochaines sessions d'examens/contrôles.
- 4) Vous pouvez y définir le délai d'anticipation par défaut à appliquer pour un rappel de date d'examen/contrôle.
- 5) Défini la durée par défaut d'un examen/contrôle. Cette valeur n'a pas encore d'utilisation dans GesPx.

Création d'évènements à la réception ou à la facturation d'achat, pour une machine

Pour une machine, lors de l'achat ou d'une location (Facture d'achat) ou lors d'une réception, il y a 2 cas :

1. La création d'une machine via un bon de réception ou une facture d'achat.
2. L'affectation d'entretiens à une machine existante.

Les évènements et rappels à la création d'une machine

Lors de la création d'une machine, il est aussi possible de préciser si cette machine est en location ou d'affecter une date de fin de garantie.

Il est aussi possible d'affecter un entretien ou un contrôle à réaliser dans le futur.

Cette boîte de dialogue apparait lorsque l'on clique sur la colonne [Machines] dans la grille contenue dans l'onglet [Lignes] des bons de réception et des factures d'achat.

Figure 4 - Evènements à la création d'une machine

Machine existante	Matricule / SN	Désignation	Opération	Fin garantie / location	Entretien	Nb périodes	Type période	Prochaine révi	Comment
	IMG-1008-01	Machine de démonstration 01	Garantie	02/08/2022	Vidange	2	Année(s)	10/08/2023	

- 1) Défini si la machine a une garantie, est en location, etc.
- 2) Précise la date de fin de garantie, location, etc. – Cette date est calculée automatiquement si une durée par défaut a été définie dans le paramétrage des types de contrôles (Rappels liés aux machines, p 4)
- 3) Permet d'affecter un entretien à réaliser pour cette machine dans le futur. La fréquence et la date de prochaine révision seront renseignées automatiquement
- 4) Ces deux champs définissent la fréquence de l'entretien. Ils sont renseignés automatiquement si les valeurs par défaut de l'entretien sélectionné ont été définies dans le paramétrage des types de contrôles (Rappels liés aux machines, p 4).
- 5) Date de la prochaine révision. Là encore, elle est calculée automatiquement si les valeurs par défaut de l'entretien sélectionné ont été définies dans le paramétrage des types de contrôles (Rappels liés aux machines, p 4). Le rappel de notification est aussi créé automatiquement.

Les évènements et rappels à la création des entretiens/contrôles d'une machine

Lors de la l'affectation d'un entretien/contrôle à une machine,

Figure 5 - Evènements à la création d'entretiens/contrôles d'une machine

Type de contrôle/entretien	Machine/Matériel	Nb Période	Type de période	Prochaine date	Commentaire
Contrôle Technique	IMG-1008-01	2	Année(s)	20/05/2023	

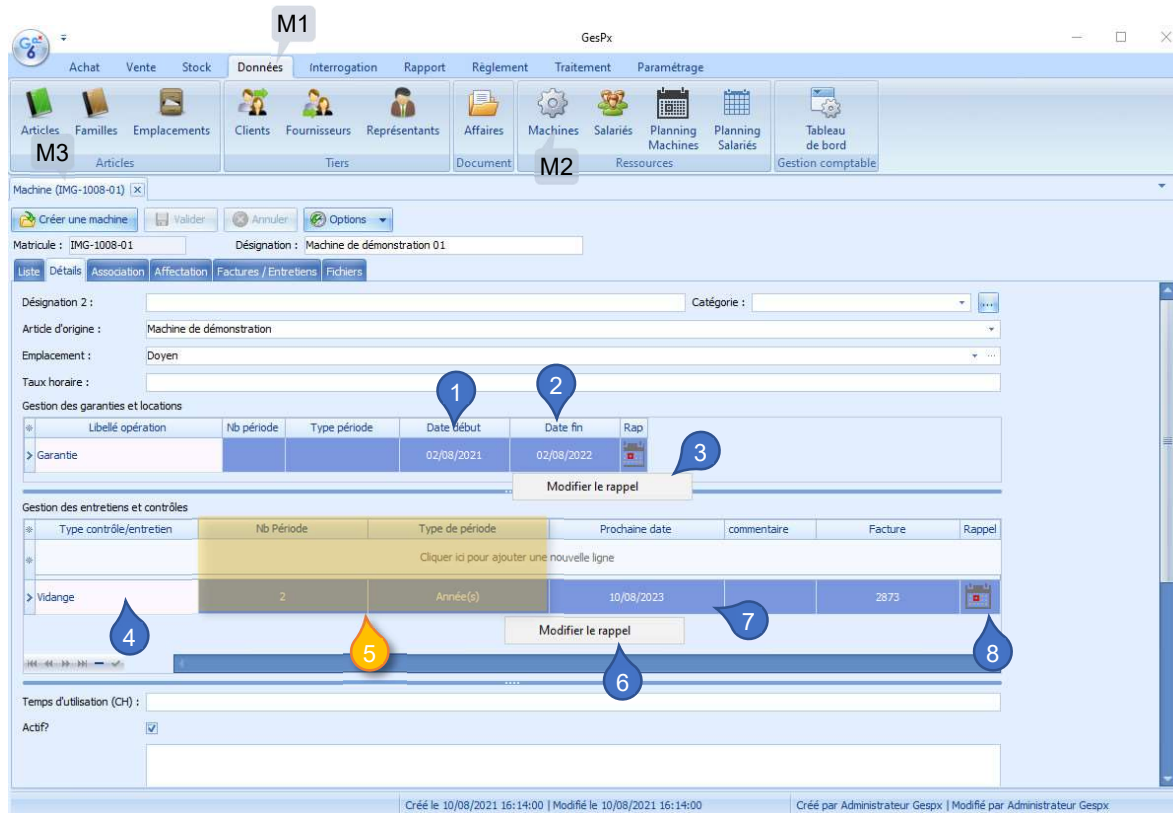
- 1) Zone de choix du type de contrôle/entretien.
- 2) Choix de la machine à laquelle affecter ce contrôle/examen (liste des machines déjà créés)
- 3) Fréquence du contrôle/entretien à affecter à la machine sélectionnée, si les valeurs par défaut de l'entretien sélectionné ont été définies dans le paramétrage des types de contrôles (Rappels liés aux machines, p 4).
- 4) Prochaine date de passage du contrôle/entretien. Si les valeurs par défaut de l'entretien sélectionné ont été définies dans le paramétrage des types de contrôles (Rappels liés aux machines, p 4), la date du prochain entretien, sera calculée automatiquement. Vous pouvez la modifier si besoin (Figure 7, p9). La date de la notification du rappel sera calculée en fonction de la date saisie et des valeurs par défaut saisie dans le paramétrage des types de contrôles (Rappels liés aux machines, p 4)

Les modifications des rappels se font à partir de la boîte de dialogue appelée via l'écran : Données>Machines (Figure 6, p8) puis sélection du rappel à modifier appel de la boîte de dialogue de modification des rappels (Figure 7, p9).

Ecran Données Machines, création d'entretien/contrôle et modification de rappels

Lors de la création d'un entretien/contrôle via cet écran, GesPx crée aussi automatiquement les dates de notifications de rappels en fonction de ce que vous avez paramétré dans le paramétrage des types de contrôles (Rappels liés aux machines - p 4).

Figure 6 - Création d'entretiens, appel de l'écran de modification des rappels

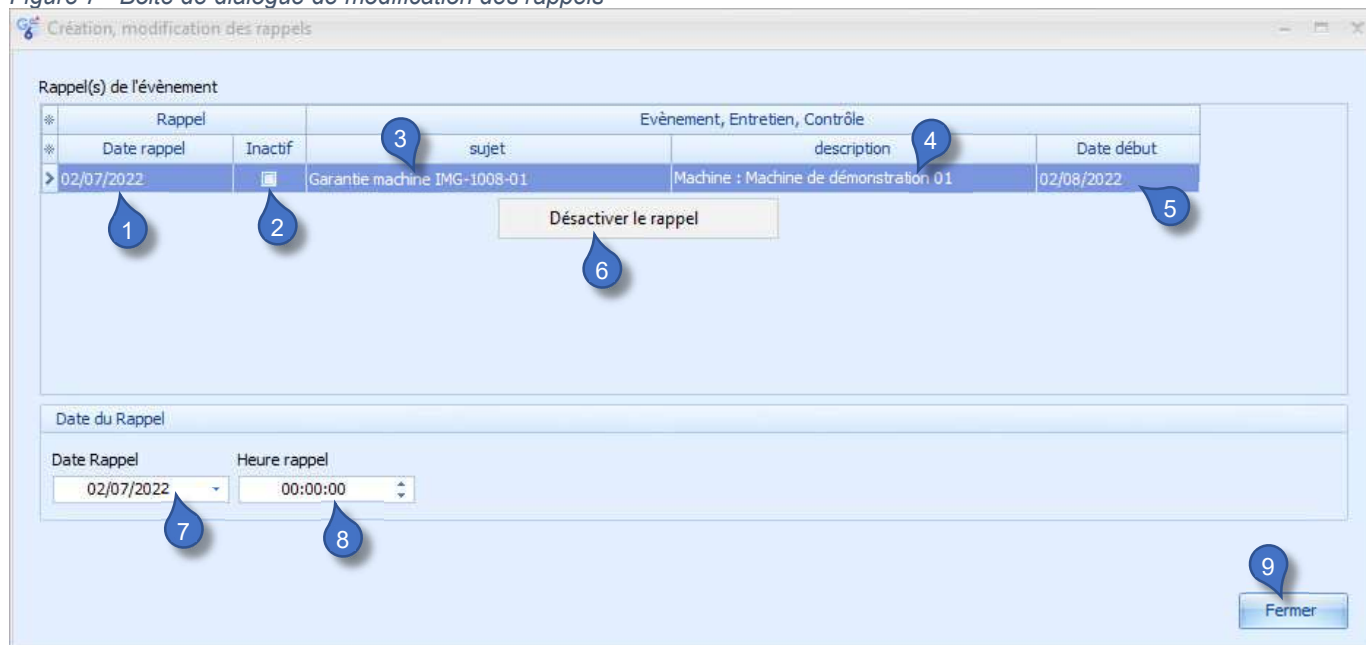


1. Affiche la date de début de la garantie/location de la machine en cours.
2. Affiche la date de fin de la garantie/location de la machine en cours.
3. Un clic du bouton droit de la souris sur la ligne sélectionnée provoquera l'affichage de la boîte de dialogue de gestion des rappels (Figure 7, p9).
4. Détermine le type d'entretien/contrôle en cours.
5. Donne la fréquence de l'entretien/contrôle en cours.
6. Un clic du bouton droit de la souris sur la ligne sélectionnée provoquera l'affichage de la boîte de dialogue de gestion des rappels (Figure 7, p9).
7. Prochaine date à laquelle doit se dérouler l'entretien/contrôle en cours.
8. Pictogramme indiquant s'il y a, ou pas, un rappel affecté à l'entretien/contrôle en cours.

Les modifications de rappels

La boîte de dialogue de modification de rappel permet de modifier la date et l'heure du rappel sélectionné, de le marquer comme inactif ou de le réactiver.

Figure 7 - Boîte de dialogue de modification des rappels



1. Date et heure du rappel.
2. Indique si le rappel est actif ou inactif (dans le cas de la Figure 7, l'évènement sélectionné est actif).
3. Donne le sujet, un résumé rapide de l'évènement.
4. Est une description un peu plus complète (lors du survol du champ).
5. Donne la date de l'évènement.
6. Un clic avec le bouton droit de la souris sur les lignes sélectionnées font apparaitre ce menu contextuel. En cliquant dessus, vous désactiverez ou activerez les rappels sélectionnés.
7. Sélecteur qui permet de redéfinir la date du rappel.
8. Sélecteur permettant de définir ou de redéfinir l'heure du rappel.
9. Cliquer sur ce bouton pour fermer la boîte de dialogue.

Les notifications de rappels

Les rappels, ou notifications de rappels, sont destinés à attirer votre attention sur une tâche pour laquelle vous avez demandé d'être averti(e) de l'arrivée de la date.

Pour cela, le logiciel GesPx va rechercher à chaque période d'une durée que vous avez paramétrée (Paramétrage général du module, p3), s'il y a une notification à vous afficher.

S'il y a une notification en cours, alors la boîte de dialogue (Figure 8, p10) sera affichée.

Figure 8 - Notification de rappels

Rappel	Date Rappel	Date	Sujet	Description
>	22/08/2021 09:54:05	28/07/2021	Vidange machine 01	Machine : Betonniere
	22/08/2021 09:54:05	14/07/2021	Entretien par défaut machine 0001142734	Machine : TABLETTE CROSS CALL TABLETTE CROSS CALL
	22/08/2021 09:54:05	13/07/2021	Anti-pollution machine aamabetoniere2	Machine : aamabetoniere2
	22/08/2021 09:54:05	06/08/2021	Location machine IMA1458-03	Machine : 16 07 2021
	22/08/2021 09:54:05	09/08/2021	Location machine IMA04-1502	Machine : 16 07 04
	23/08/2021 09:00:00	24/08/2021	VISITE MEDICALE salarié DUPONTGERARD	Salarié : DUPONT Gérard

1. Date et heure du rappel de l'évènement.
2. Date de l'évènement.
3. Sujet : Résumé rapide de l'évènement.
4. Description : en survolant le champ, un cadre avec une description plus détaillée, de l'évènement, sera affichée.
5. Marque les évènements sélectionnés comme terminés, ils n'auront alors plus de notification sauf si vous les réactivez via la modification des rappels (Figure 7 ,p9).
6. Marque tous les évènements comme terminés, ils n'auront alors plus de notification sauf si vous les réactivez via la modification des rappels (Figure 7 ,p9).
7. Reporte la date et l'heure des rappels sélectionnés, du délai défini en (9). Ces dates et heures pourront être modifiées de nouveau via la modification des rappels (Figure 7 ,p9).
8. Reporte la date et l'heure de tous les rappels, du délai défini en (9). Ces dates et heures pourront être modifiées de nouveau via la modification des rappels (Figure 7 ,p9).
9. Défini le délai de report des rappels.

Le tableau de bord

Cet écran affiche les événements déclarés et les rappels en cours. Il permet aussi de désactiver temporairement l'utilisation du module Chronos pour l'utilisateur du poste uniquement. Cet écran est accessible via : Données>Tableau de bord.

Figure 9 - Tableau de bord

Liste des événements :

1. Mode d'affichage des événements, par défaut, seuls les événements non terminés sont affichés.
2. Sélecteur permettant de désactiver temporairement le module Chronos. Vous pourrez le réactiver soit en repositionnant le sélecteur sur « actif » soit en redémarrant GesPx.
3. Dates de début et de fin des événements
4. Sujet : Résumé de l'évènement.
5. Description de l'évènement. Un survol de la cellule permettra l'affichage d'un cadre contenant une description plus détaillée.
6. Fréquence de répétition de l'évènement, si celui-ci est répétitif (comme, par exemple, le contrôle technique pour une voiture).
7. L'évènement a des répétitions programmées (un seul évènement possède plusieurs dates et rappels – cette fonctionnalité sera opérationnelle dans les prochaines versions de GesPx).

Affichage du menu contextuel via un clic du bouton droit de la souris sur une ligne sélectionnée :

8. Affiche la description détaillée de la ligne sélectionnée.
9. Marque l'évènement comme terminé.

La liste des rappels :

10. Date et heure du rappel.
11. Indique si le rappel est désactivé.
12. Date de l'évènement du rappel.
13. Indique si le rappel est terminé
14. Sujet de l'évènement du rappel
15. Description de l'évènement du rappel.
16. Indique si l'évènement du rappel est terminé (redondant – ce champ est voué à disparaître dans les prochaines versions de GesPx).